

LE SERVICE ÉDUCATION POUR LA SANTÉ (SES)

PROMOUVOIR LA SANTÉ EN MILIEU CARCÉRAL



UNE INITIATIVE DE



EN PARTENARIAT AVEC

Agence **Alter**



SOMMAIRE

—

<u>4</u>	LE PROJET
<u>6</u>	INTENTIONS ET SERVICES
<u>13</u>	DYNAMIQUE
<u>15</u>	PRATIQUES ET VÉCU
<u>17</u>	PROSPECTIVE : UNE HISTOIRE DE SUBSIDES
<u>18</u>	POUR EN SAVOIR PLUS
<u>18</u>	LA LECTURE DE CE CAHIER VOUS DONNE ENVIE DE RÉAGIR?

LE PROJET

Historique

Voir la santé non pas comme une absence de maladie, mais comme « un épanouissement, un équilibre physique, émotionnel et mental en harmonie avec l'environnement tant naturel que social », voilà ce qui motiva Michèle Quinet-Le Docte, la présidente-fondatrice de l'asbl « Service Éducation pour la Santé », à mettre cette structure sur pied en 1985. Si le SES, comme on l'appelle familièrement, est aujourd'hui actif plus spécifiquement dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention des maladies transmissibles en milieu carcéral, son histoire est diverse et ses missions ont évolué au fil des années. « *Je fais partie de la première tournée de diplômés de l'Université de Liège en santé publique, en 1974* », explique notre interlocutrice, qui souligne également que les préoccupations de l'époque intégraient l'écologie à l'éducation à la santé.

Néanmoins, il a fallu cinq années à Michèle Quinet-Le Docte pour faire passer son association de fait à une structure d'asbl. « *C'est à ce moment que nous nous sommes rendus compte que l'État investissait dans ce domaine.* » Le but des promoteurs et des administrateurs à l'époque était de créer une structure régionale composée de professionnels afin d'apporter un soutien logistique et méthodologique aux relais de terrain (éducateurs, enseignants, travailleurs sociaux). « *Il s'agissait en quelque sorte d'un laboratoire de la santé. Nous ne voulions pas nous accaparer quelque chose, mais appuyer ou*

tester une méthodologie, lancer des initiatives, les évaluer sur le terrain et éventuellement les reprendre par après si personne ne le faisait », explique la présidente. Dès le début, le SES associe ainsi la Croix-Rouge (section locale de Huy), la Ligue des familles (section locale de Huy), l'Association des licenciés en sciences de la santé publique (de l'ULg) et le dispensaire Putzeys. « *La Croix-Rouge était l'opérateur le plus important en termes d'éducation à la santé en Belgique. Le dispensaire Putzeys était aussi incontournable dans le domaine de l'éducation puisque les questions de lutte contre le tabagisme commençaient à émerger à l'époque. Et en ce qui concerne la Ligue des Familles, il s'agissait d'avoir une assise au niveau des familles* », détaille Michèle Quinet-Le Docte.

Un appui important que celui de la Ligue des Familles, en effet, car le SES décide de se lancer dans la réalisation d'une enquête sensibilisatrice concernant la qualité de l'alimentation à l'école. 2500 enfants seront concernés dans leurs écoles et leurs familles. Pour notre interlocutrice, l'étude permet de mettre en place une « *dynamique d'amélioration de l'environnement nutritionnel* ». Notons que, dès ses débuts, le SES est également appuyé dans son action par l'Université de Liège (Sciences de la santé publique/faculté de médecine) qui lui donne « des billes » et des conseils lorsqu'il le faut. « *Il nous fallait l'aval d'une institution* », retrace la présidente.

Au fil des années, le SES continue ses activités, notamment sous la forme de conférences concernant des questions de santé. 1986 marque le lancement d'une enquête sur le bien-vivre à l'école auprès des adolescents de la région et sur la prévention des toxicomanies à l'école. En 1987, le SES est à l'origine d'une rencontre dédiée au suicide des jeunes dans la région, qui

permet de faire le point en la matière pour la première fois. En 1988, un centre de documentation à disposition de la région est créé. Le SES participe également à la réflexion menée par les acteurs de terrain en éducation santé pour réorganiser le secteur de la prévention. Deux ans après, en 1990, il est chargé de mission pour la coordination en éducation pour la santé pour les arrondissements (Commission locale de coordination) de Huy et de Waremme par la Communauté française. Un travail de sensibilisation des enfants à l'hospitalisation (et de dédramatisation de celle-ci) est également mené – « *Nous étions les premiers à le faire dans la région* », se souvient Michèle Quinet-Le Docte – ainsi qu'une campagne de prévention contre le tabagisme à destination des adolescents. En 1991-1992, le SES est chargé de mission en tant qu'Agence locale de prévention du Sida pour les arrondissements de Huy et de Waremme par la Communauté française. 1992, c'est aussi l'année de la création d'une Maison de la Santé ouverte à tous les organismes et associations de Self-help. Et en 1995, le SES est chargé de mission en tant que CLPS (Centre local de promotion de la santé) par la Communauté française, pour les arrondissements de Huy et de Waremme.

En 1998 enfin, deux événements vont bouleverser l'existence de la structure. Le premier est la « politisation » des Centres locaux pour la promotion de la santé. Dans le souci de faire plus s'investir les communes au sein des CLPS, il est décidé que le président du conseil d'administration de ces derniers devra dorénavant être un représentant du monde politique. « Cela a été assez dur pour nous, responsables et membres de l'équipe sur le terrain, car cela impliquait une réorganisation de l'équipe et une perte d'emploi », explique Michèle Quinet-Le Docte.

De plus, en 2001, le décret PSE (Promotion de la santé à l'école) vient encore bouleverser les choses en « autonomisant » les PMS (centres psycho-médico-sociaux), ce qui a pour conséquence une nouvelle réorientation des actions du SES. « Nous avions un rôle de seconde ligne, nous impulsions, nous soutenions les enseignants. Et le décret est venu confier ce rôle de PSE aux PMS. C'était cohérent, il est bien que chaque école ait une structure de ce type, nous ne pouvons pas aller dans chaque école. Mais gérer ces réorientations successives a été dur. Il fallait donc que nous prenions un temps de réflexions pour « ajuster » nos objectifs et surtout préciser nos priorités et notre public cible prioritaire. Nous nous sommes dit « *On ne va pas lâcher, mais nous allons réorienter notre public* », poursuit Michèle Quinet-Le Docte qui propose alors en 2000 au conseil d'administration de se centrer sur le public carcéral, un public « complètement oublié ». Un choix qui explique en partie le fait que certains membres de l'équipe quittent alors le SES. « *Travailler dans une école ou une prison, ce n'est pas la même chose* », souligne notre interlocutrice.

INTENTIONS ET SERVICES

Cela fait donc un peu plus de dix ans que le SES travaille en milieu carcéral. Son offre s'adapte à la réalité de terrain des établissements pénitentiaires, permet de répondre aux besoins des personnes incarcérées et, dans une moindre mesure, du personnel pénitentiaire. « *La réalité de terrain fait que les gardiens* (NDLR : que l'on appelle aussi des « assistants de surveillance pénitentiaire ») *sont très liés aux détenus, explique à ce sujet Michèle Quinet-Le Docte. Les agents pénitentiaires connaissent aussi des problèmes et nous disent souvent « Pourquoi vous ne vous occupez pas aussi de nous ? »* » Autre point important, les assistants de surveillance pénitentiaire ont en quelque sorte le pouvoir de bloquer toute initiative au sein de la prison. Ne serait-ce que parce qu'elle bouleverse le cours des séquences de leur travail ou qu'elle représente un changement dans leurs habitudes. Dans ce contexte, une certaine forme de résistance existe, nous le verrons par ailleurs. Aussi, l'implication des agents est-elle un point très important. Dans ce contexte, une des activités organisées par le SES, la prévention/formation des pairs par les pairs (« détenus contact santé » et « agent relais santé ») propose certaines choses qui permettent de répondre en partie à cette question, véritable frein dans le développement d'un projet. Trois autres activités sont proposées par le SES :

- Les Rencontres santé ;
- Les Rencontres alimentation ;
- Les Rencontres mieux-être.

L'ensemble de ces activités, détaillées par ailleurs, ont toutes pour ambition de « *contribuer à réduire l'incidence des maladies transmissibles auprès des personnes incarcérées, à améliorer le bien-être (gestion du stress, estime de soi, activités artistiques) des détenus et du personnel dans ce milieu, mais aussi d'améliorer les conditions de vie des détenus (alimentation, hygiène) et le travail du personnel* ». La plupart de ces activités sont organisées en « binôme » (sauf dans le cas des Agents relais santé, qui se font individuellement, voir plus avant) par les travailleurs/travailleuses du SES, c'est-à-dire que deux d'entre eux animent les activités. Si aucun des travailleurs ne peut vraiment être considéré comme « responsable » d'une section, certains semblent en quelque sorte en être les « référents ».

VOICI LA LISTE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES À QUI NOUS AVONS PARLÉ :

- Maud Dallemagne, au SES depuis février 2012;
- Aurélie Dormal, au SES depuis mars 2010;
- Sophie Fontaine, au SES depuis novembre 2012
- Anne-France Hubaux, au SES depuis mars 2011;
- Emmanuel Ndayisenga, au SES depuis octobre 2010;
- Ludivine Peeters, au SES depuis mai 2011
- Marie Vanoverberghe, au SES depuis mai 2011;

Deux autres personnes font partie de l'équipe : Myriam Saint-Hubert et Aurélie Dony.

Rencontres santé

Souvent préparées par Emmanuel lui-même, les Rencontres santé visent « *la responsabilisation des détenus par rapport à leurs choix personnels liés à leur santé* ». Au cours de dix rencontres de deux heures qui ont lieu toutes les semaines, les détenus abordent « *plusieurs thématiques qui sont fréquentes en prison comme la santé vue de manière globale, l'alimentation, l'hygiène, les maladies transmissibles*, explique Emmanuel. *Le point de départ de ces activités est d'ailleurs le sida.* » Une réflexion sur les assuétudes est également menée. « *C'est un gros problème en prison* », souligne notre interlocuteur qui fait aussi remarquer que des modules dédiés à la communication non-violente et à la gestion du stress existent aussi. Les rencontres ont lieu dans tous les établissements sur demande.

Prévention/formation des pairs par les pairs

Ce projet est considéré par les travailleurs du SES comme LE projet transversal de la structure. Tout le monde y participe, selon ses connaissances et compétences particulières. Le but ici est de constituer, parmi les détenus et/ou le personnel pénitentiaire, un groupe de « relais santé » dont la mission des membres est de sensibiliser leurs pairs à la prévention du sida, des hépatites virales, de la tuberculose et des autres maladies transmissibles. Les questions relatives à l'hygiène, les assuétudes et l'alimentation sont également abordées. « *Les thématiques sont les mêmes que pour les Rencontres santé. Les détenus et/ou les assistants de surveillance pénitentiaires suivent une formation à ce niveau, en plus d'une approche de méthodologie de la communication, avant de se lancer dans la sen-*

sibilisation, explique Emmanuel Ndayisenga. *J'ai été engagé pour travailler sur la question des maladies transmissibles, mais toute l'équipe est polyvalente* ».

Concrètement, les détenus et les assistants de surveillance pénitentiaire suivent une formation de 20 heures, dispensée par le SES, et qui aborde, outre les questions de santé déjà mentionnées plus haut, la construction d'une campagne de prévention adaptée à chaque établissement pénitentiaire et le rôle et les missions d'un relais santé. Des réunions de suivi, organisées au minimum une fois par mois, sont aussi prévues. « *Elles nous permettent de mettre en place, avec les détenus ou les agents, une campagne de sensibilisation qui soit en raccord avec la réalité de terrain*, détaille Emmanuel. *C'est aussi l'occasion de voir si un détenu ou un agent ne peut pas répondre à une question qui lui aurait éventuellement été posée.* »

DÉTENUS CONTACT SANTÉ (DCS)

En ce qui concerne les détenus, c'est la direction de l'établissement pénitentiaire qui choisit, au sein d'une liste de candidats volontaires qui lui est présentée, les personnes qu'elle estime être aptes à remplir ce rôle. Un rôle qui consiste notamment à faire de la sensibilisation à la santé vis-à-vis de ses pairs au moyen d'affiches, de lettres, de dépliants, de flyers, de visites. Pour Emmanuel, l'intérêt de ce genre de démarche est évident « *Nous ne pouvons pas atteindre tous les détenus. Le DCS, quant à lui, connaît mieux le terrain et communique plus facilement avec les autres détenus, parce qu'il connaît les problèmes qu'ils rencontrent.* »

Pour les détenus, il y a également un intérêt à s'investir dans ce type d'activité. Intérêt pour l'humain, circulation plus libre dans l'établissement, confiance en soi du fait d'être choisi par

la direction, dossier personnel venant s'enrichir d'une ligne positive en plus. Cinq groupes « Détenus contacts santé » ont été mis en place dans les prisons d'Andenne, Saint-Hubert, Ittre, Jamioulx et Lantin.

AGENTS RELAIS SANTÉ (ARS)

Comme précédemment évoquée, la mise en place d'une telle activité découle bien évidemment d'un besoin de la part du personnel pénitentiaire. Lui aussi fait partie du milieu pénitentiaire et peut y connaître certains problèmes de santé qui y sont liés. Mais l'autre raison, déjà évoquée, provient du fait que les assistants de surveillance pénitentiaire se sentent parfois négligés par rapport aux détenus. Ce qui peut les conduire à certains comportements « bloquants » à l'égard des activités mises en place par le SES. Cela dit, pour Emmanuel, « *les agents sont aussi intéressés, ils encourent les mêmes risques que les détenus. Et comme en plus ils sont au courant de certains événements, ils nous facilitent la tâche.* »

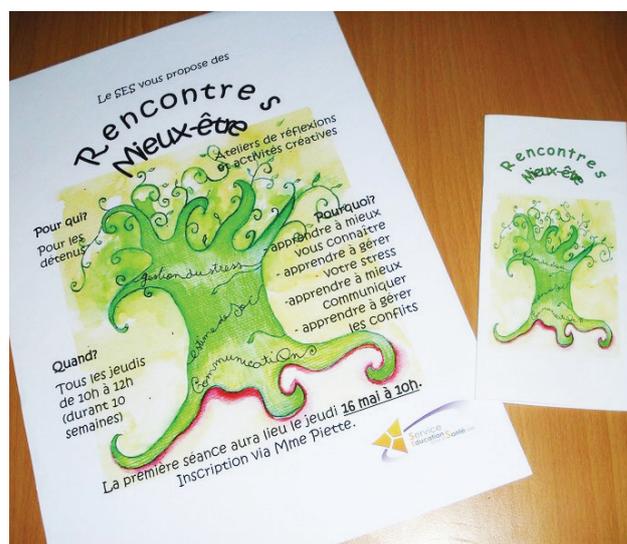
Pour Anne-France Hubaux, les agents sont aussi touchés par certains problèmes de santé en prison, comme l'alcoolisme. « *Ils n'ont pas de sas de décompression dans les prisons, pas d'endroit où se poser. La situation est parfois dure pour eux* », explique-t-elle. Des conditions qui amènent ainsi Maud Dallemagne à se demander si le SES ne devrait pas faire plus d'actions à destination de ces mêmes agents. « *La résistance que nous rencontrons dans la mise en place de certains projets vient d'eux, pas des directions* », nous dit-elle. Une option qu'Anne-France Hubaux trouve intéressante, mais à laquelle elle voit un problème : pendant de nombreuses années, la Communauté française, source principale de subsides de l'asbl, ne considère pas les

agents comme un public de première ligne, mais plutôt en tant que relais intermédiaires pour toucher les détenus.

Notons que dix établissements pénitentiaires bénéficient d'un groupe « agent relais santé » : Paifve, Arlon, Forest, Saint-Hubert, Ittre, Nivelles, Andenne, Mons, Namur et Jamioulx.

Rencontres mieux-être

Les Rencontres mieux-être sont parties du constat « que beaucoup de choses étaient faites au niveau de la santé physique, mais assez peu pour la santé mentale qui est une problématique prégnante en prison ; laquelle génère beaucoup de demandes de la part des détenus », explique Aurélie Dormal. « *Dans le cadre de ces rencontres, nous travaillons beaucoup sur les émotions. L'attention est notamment mise sur la gestion des conflits, du stress, l'estime de soi, la communication non-violente* ». Pour ce faire, le travail se déroule de deux manières : au moyen d'ateliers de réflexion permettant aux personnes de mieux se connaître et d'ateliers pratiques basés sur des exercices de peinture,



de sculpture (activités artistiques et culturelles), de relaxation. « *Si nous travaillons sur l'estime de soi dans les ateliers théoriques, nous ferons de la peinture au cours des ateliers pratiques, il s'agit d'une objectivation de la théorie* », souligne notre interlocutrice.

Ici aussi, les travailleuses et travailleurs s'adaptent aux groupes dont ils ont la charge, ainsi qu'aux exigences des directions. « *Certaines d'entre elles ne souhaitent par exemple pas que nous introduisions de terre glaise dans les murs de la prison, car cela ressemble trop à des explosifs* », illustre Aurélie. En ce qui concerne les détenus, il faut aussi du temps pour que ceux-ci se libèrent complètement et prennent confiance dans les autres membres du groupe. « *La prison n'est pas vraiment un endroit où on a envie de se reposer sur ses émotions, note notre interlocutrice. Les détenus ont souvent peur que ce qu'ils disent soit utilisé contre eux par les autres.* » Pour que tout se passe bien, le groupe construit donc ensemble une charte dont le but est d'identifier ce dont les détenus ont besoin pour se sentir bien dans le cadre de ces activités.

Ces Rencontres mieux-être se déroulent principalement en binôme avec Ludivine ou Maud. Elles ont déjà eu lieu à Lantin, Dinant, Nivelles, Verviers, Saint-Hubert, Berkendael, Marneffe. Autre point à remarquer : une ou deux séances dédiées à la santé globale et plus spécifiquement aux maladies transmissibles, et émergeant donc aux Rencontres santé, sont aujourd'hui intégrées aux Rencontres mieux-être. Elles sont la plupart du temps menées par Emmanuel. Le tout pour renforcer la cohérence et la collaboration entre les collègues du SES et créer du lien entre les différents projets de promotion de la santé du SES.

Rencontres alimentation

Les Rencontres alimentation se déroulent sur base de dix séances à destination de huit à dix détenus. « *Elles nous permettent d'aborder des questions de santé publique relatives notamment à l'obésité, au surpoids, aux habitudes alimentaires, au sport, au diabète, à la pyramide alimentaire. Nous faisons de la théorie et puis*

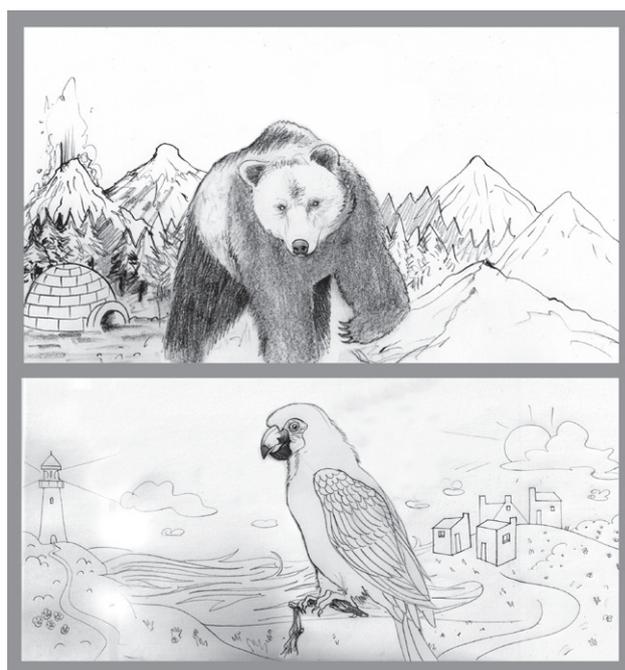


nous cuisinons. Parfois, c'est l'inverse », complète Sophie Fontaine, une diététicienne active au SES depuis six mois qui mène les Rencontres alimentation en compagnie de Marie, Maud et Ludivine Peeters. Les repas concoctés sous forme d'entrée, plat et dessert sont ensuite dégustés avec le groupe. Un des objectifs est également d'apprendre aux détenus à réaliser quelque chose qu'ils puissent reproduire dans leur cellule et peut-être plus tard chez eux ou en sortie. « Certains ont droit à une taque de cuisson, cela dépend des établissements », note Sophie qui fait ainsi remarquer qu'à Dinant les taques électriques font sauter les plombs. « Nous ne pouvons pas organiser l'animation dans toutes les prisons parce qu'il faut qu'il y ait ce qu'on appelle une « cuisine de section » (NDLR : une cuisine pour le couloir). Ce qui n'est pas le cas partout », explique Marie, elle aussi diététicienne, avant d'enchaîner sur le fait que « les détenus mangent mal et se plaignent du fait qu'il n'y a pas assez de fruits et de légumes dans la nourriture proposée par les prisons. Il s'agit de beaucoup de viandes grasses et de friture... » Si certains détenus ont les moyens de « cantiner », c'est-à-dire d'acheter de la nourriture au sein de la prison, dont des légumes, le problème est néanmoins prégnant.

L'intérêt, pour les détenus, de participer aux Rencontres alimentation peut donc paraître évident. Cela dit, pour Sophie, une grande partie d'entre eux vient aussi pour le contact social, un constat qui vaut d'ailleurs pour toutes les activités organisées par le SES. « De plus, le fait d'être en cuisine prête aux confidences, on se charrie, même si on est pas potes », explique Sophie qui ajoute que « si on arrive déjà à en convaincre un, notre objectif est atteint ». Les Rencontres alimentation ont déjà pris place dans les prisons de Marneffe, Lantin et Verviers.

Activités ponctuelles

Le SES organise également des activités plus ponctuelles. Parmi elles, on trouve notamment l'embellissement des préaux à la prison d'Ittre, un projet pilote. C'est Maud qui en est prin-



cipalement chargée, en compagnie de Marie et de Ludivine. Art-thérapeute de formation, graphiste, Maud a ainsi été chargée de mettre en place des ateliers à destination des détenus avec les professeurs de dessin de la prison. But de l'opération ? Réaliser une série de fresques destinées à embellir les préaux de la prison. Pour ce faire, quatre projets papiers ont été réalisés avec les détenus qui, pour la plupart, « avaient déjà de bonnes notions de dessin », explique Maud qui affirme également l'intérêt qu'il y a à amener l'art dans un endroit comme une prison, « là où on s'y attend le moins ». Les projets seront ensuite dessinés grandeur nature, grâce à l'aide d'une asbl liégeoise (Spray can arts), spécialiste du graff.



Projets de dessins pour l'embellissement des préaux de la prison d'Ittre

Cela dit, le projet a bien souvent pris du retard du fait des lourdeurs inhérentes au travail en prison et à ses contraintes sécuritaires. D'autant plus qu'Ittre est une prison de haute sécurité. « Il a fallu trouver des motifs qui ne soient pas trop problématiques, explique Maud en illustrant son propos par l'exemple de fresques représentant des ombres, qui pourraient permettre à un détenu de se confondre avec elles une fois le soir venu, ou bien des trompe-l'œil. Il y a aussi le fait d'aller à l'extérieur, dans les préaux, qui pose

problème en termes de sécurité. Le fait de faire venir une association de l'extérieur, qui vient peindre avec des sprays qu'il faut faire passer et pour lesquels il faut une autorisation, est donc compliqué. » Dur ! Dur ! donc... « *Toute cette lourdeur administrative et sécuritaire finit par peser* », déplore notre interlocutrice.

Autre point souligné par Maud, la difficulté pour un projet de portée artistique de « s'imposer » dans un panel de projets centrés sur la santé. « *Nous nous entendons très bien au sein*

de l'équipe, nous nous soutenons très fort les uns les autres. Mais il est vrai que l'équipe n'était pas forcément demandeuse d'un projet de ce genre qui, s'il ne coule donc pas encore de source, s'y est tout de même intégré », sourit-elle, avant de souligner qu'elle souhaiterait créer un atelier artistique, à l'image de ce qui se fait pour les Rencontres alimentation ou mieux-être. Il est à noter que Maud participe aussi aux Rencontres mieux-être.

Partenariat avec les associations hors milieux carcéral et représentation à l'extérieur des prisons

Au-delà de ses activités en prison, le SES participe aussi à différents groupes de travail (qui permettent de mettre en place des programmes de prévention sur tout ou en partie de notre territoire francophone) en apportant notamment ses compétences en matière d'approche du milieu carcéral et de promotion de la santé. Ainsi en va-t-il de la Concertation des associations actives en prison (CAAP), de la Plate-forme Prévention Sida, des Stratégies concertées du secteur Sida/IST en Communauté française, des Stratégies concertées de prévention et de réduction des risques en matière de drogue en Communauté française, du Collectif des professionnels de la promotion de la santé.

Activités spécifiques

Des actions spécifiques sont également organisées ou initiées par le SES. Il s'agit notamment :

- de la création d'une formation en promotion de l'hygiène en milieu carcéral, de la création et de la diffusion d'outils (folder sur les maladies transmissibles, pochette contenant

- un préservatif et un lubrifiant à base d'eau ou encore une brochure « Les bons réflexes » à destination des travailleurs de la prison) ;
- de séances de « réduction des risques liés à l'abus de substances psychotropes » ;
- d'un colloque intitulé « À la recherche du sens. Approches et réflexions pluridisciplinaires sur le sens et la plus-value des actions en milieu carcéral » qui a également été organisé.

Partenariats

Le SES travaille en partenariat avec d'autres organismes développant pour certains des projets en milieux carcéral, comme la Coordination Provinciale Sida Assuétudes Namur, Modus vivendi, Capiti, Carolo rue, le Cal Luxembourg. Ces collaborations permettent au SES de bénéficier d'une meilleure assise en tant qu'expert de la promotion de la santé en milieu carcéral. Le projet « Un moment pour... » en est une illustration concrète parmi d'autres.

HISTORIQUE DU PROJET

« UN MOMENT POUR... »

Le Service de santé affective, sexuelle et de réduction des risques de la Province de Namur a mis en place, dans le courant de l'année 2010, un module « Boule de Neige » au sein de la prison de Namur. Destiné aux personnes incarcérées consommant des produits psychotropes, ce dernier avait pour objectif premier d'informer les consommateurs des risques sanitaires inhérents à ces consommations.

À la suite de ce module, les participants ont manifesté le souhait de poursuivre ces échanges au sujet d'autres prises de risques et des conséquences de celles-ci (maladies transmissibles, santé mentale, etc.)

Cette demande a été relayée auprès du Groupe Pilotage Local Drogue (GPLD) de la prison de Namur qui a suggéré la mise en place d'un suivi intégrant la thématique dans une vision plus globale de la santé et de la promotion de la santé en milieu carcéral. Un groupe de travail a été constitué et le projet « Un moment pour... » est né.

LES PARTENAIRES PORTEURS DU PROJET

Le groupe de travail rassemble des membres de diverses associations actives en prévention ou traitement des toxicomanies et/ou en Promotion de la Santé :

- le SASER (Service de santé affective, sexuelle et de réduction des risques de la Province de Namur) ;
- l'asbl Sésame ;
- l'asbl Phénix ;
- l'asbl Service Éducation pour la Santé ;
- une psychiatre ;
- deux infirmiers ;
- le coach de la salle de bodybuilding de la prison de Jamioulx.

DYNAMIQUE

Du côté de l'équipe

Parler avec l'équipe du SES permet de comprendre son ressenti par rapport au travail effectué, que celui-ci comporte des points positifs ou négatifs. De manière générale, les travailleurs et travailleuses dressent un tableau positif de leur expérience. « Je me sens bien, j'aime le contenu et l'échange », nous explique ainsi Emmanuel qui dit également trouver gratifiant les « mercis » prononcés par certains détenus à l'issue des rencontres. Du côté de chez Maud, l'expérience vécue en prison est qualifiée de « très chouette » alors que la jeune femme considère la présence en prison des travailleurs et travailleuses du SES comme « nécessaire ». « Ici, tu te sens utile, confirme Anne-France Hubaux, qui fut notamment chargée de l'organisation du colloque « À la recherche du sens... » et qui travaille également sur le terrain, en plus d'être active dans la recherche de subsides comme l'ensemble de l'équipe. Tu apportes quelque chose de direct. Tu te dis « *Même si j'ai apporté un peu, j'ai quand même amené quelque chose* ». Les détenus sont des laissés-pour-compte, des personnes qui ont été exclues de tout. Si tu viens vers eux avec un autre regard, ils le sentent. »

Néanmoins, malgré cette satisfaction, personne ne verse non plus dans l'angélisme. Maud se veut ainsi lucide par rapport aux motivations qui poussent certains détenus à participer aux activités. « *Certains nous disent qu'ils sont contents, mais la plupart ont d'autres tracas, comme leur dossier qui n'avance pas ou des problèmes familiaux. On est convaincu de l'intérêt*

de mettre ces choses en place pour eux alors qu'on a parfois l'impression qu'ils viennent pour nous faire plaisir », note-t-elle en souriant et en évoquant aussi la drague régulière dont font l'objet les travailleuses féminines, un point qui revendra dans toutes les bouches. La prison, malgré toutes les activités mises en place, reste un environnement particulier ou certaines précautions sont de rigueur, comme nous le rappelle d'ailleurs Aurélie lorsqu'elle déclare *« je ne me suis jamais fait agresser par un détenu et je pense que si cela arrivait, les autres s'interposeraient. Mais je ne marche jamais devant un détenu, toujours derrière »*.

Autre point de « crispation » : les obstacles récurrents liés au contexte même du travail. *« Ma plus grande frustration réside dans la prise de temps. C'est un travail comprenant beaucoup de procédures et d'imprévus. Il faut une grande résistance à la frustration »*, fait remarquer Anne-France. Une remarque qui fait écho à toutes celles de la même teneur émises par l'ensemble des travailleurs du SES... et que nous confirmons. Pour pouvoir faire une visite en prison et accompagner une équipe du SES dans son travail (voir par ailleurs), il nous aura fallu faire preuve de beaucoup de patience afin d'obtenir une permission de l'administration centrale, avant de devoir faire face, notamment, à une grève des agents qui avorta une des visites prévues. *« Tu ne sais jamais si tu vas pouvoir faire ton animation, tout peut être annulé »*, nous dira d'ailleurs Aurélie.

Une situation dans laquelle les agents jouent parfois un rôle, comme nous l'avons déjà évoqué. *« Dans certaines prisons, tu vas entrer et les agents vont appeler les détenus une heure après »*, déplore Aurélie qui note que *« tu n'as aucune*

prise sur ce genre de choses ». Un constat que fait également Maud lorsqu'elle évoque le fait que *« l'on m'avait dit qu'un détenu ne voulait pas venir à l'animation alors que j'ai appris plus tard qu'il n'avait pas été appelé »*. Pour Emmanuel, c'est donc clair, *« le King, c'est l'agent. S'il veut te mettre des bâtons dans les roues, ça ne marchera pas »*, rigole-t-il avant d'enchaîner *« a contrario des directions, qui sont presque toutes preneuses parce que nous proposons des activités pour les détenus, du point de vue des agents, nous ne sommes pas les bienvenus parce que nous leur donnons du travail en plus. »* Néanmoins, pour Anne-France, on ne peut pas non plus tout mettre sur le dos des assistants de surveillance pénitentiaire. Des enjeux de sécurité existent aussi et viennent souvent compliquer les choses. *« Un mouvement de détenus, cela reste un mouvement de détenus, cela comporte des risques, nous dit-elle. Quand tu as vécu une agression, comme certains agents, je pense que cela change ton point de vue. »*

En parlant de points de vue, celui de l'entourage des travailleurs du SES est également un sujet qui est revenu régulièrement dans les échanges. À quelques exceptions près, les travailleuses et travailleurs pointent l'incompréhension de la famille et des amis face au travail effectué. *« Pour moi, c'est assez dur, explique Marie. Ma famille, mes amis, me disent parfois « Pourquoi fais-tu ça ? Les détenus méritent d'être en prison, ils l'ont cherché. »* Même son de cloche chez Sophie qui déclare que pour ses parents, *« ce n'est pas très respectable »*. D'autres, comme Anne-France et Aurélie pointent plutôt une inquiétude de l'entourage. Maud note a contrario le soutien obtenu de la part de ses proches. *« Les gens sont impressionnés par notre travail, c'est comme si on était courageux d'aller*

travailler en prison », explique-t-elle. Aurélie, quant à elle, déclare avoir perdu des amis suite à leur réaction face au sujet. « *Cela suscite toujours une discussion, qui dévie souvent vers la peine de mort et ce genre de choses. Il y a des jours où tu n'as juste pas envie de ça...* »

Pourtant, toutes et tous l'affirment : travailler avec des détenus les a changés et marqués durablement... en bien. « *Peut-être que mes proches attendent que je fasse autre chose, mais c'est comme ça* », lance Sophie. L'équipe semble aussi jouer aussi un rôle de soutien important. Des réunions sont organisées toutes les semaines afin de coordonner l'action. « *Un feed-back par rapport à ce qui est mené est fait, il y a un regard bienveillant entre nous* », explique Anne-France en précisant que l'équipe est en quelque sorte « autogérée » pour ses activités sur le terrain puisqu'il n'y a pas de coordinatrice ou de coordinateur désigné par le conseil d'administration.

PRATIQUES ET VÉCU

Elle ressemble au Palais de Justice de Bruxelles, cette prison de Verviers. C'est à tout le moins l'impression qu'elle laisse, tout au long du parcours menant à l'entrée du bâtiment, sorte de chemin évoquant un col de montagne, avec ses virages en épingle serrés vous balançant de gauche à droite. Cœurs sensibles et sujets aux nausées s'abstenir...

Aussi, lorsque l'on arrive à l'entrée de l'édifice, l'évocation fait place à l'étonnement. On s'imaginait en effet la porte plus grande, plus « majestueuse » si l'on ose dire en de pareilles circonstances. Or, le portail fait de bois a des allures d'accès dérobé, caché à la curiosité d'habitants de l'« extérieur », comme si on avait voulu rendre la prison la plus discrète possible. Un effort bien vain, quoiqu'il ait toutefois servi pendant près de 150 ans, la prison datant de la moitié du 19^e siècle. En décembre 2013, le bâtiment sera en effet évacué et devrait être détruit pour faire place à une construction neuve. Les travaux iront donc bon train. On a fait mieux en termes de discrétion.

Une fois à l'intérieur, c'est la routine propre à toutes les prisons qui commence : prise de photo, remise de badge, passage par un portique de sécurité. Et surtout, la valse des portes qui s'ouvrent et se ferment en résonnant, le défilé des murs parfois lépreux aux couleurs turquoise. Ce matin, Aurélie et Sophie sont venues faire une Rencontre mieux-être sur le thème du stress. Avant de rejoindre les détenus qui y assisteront, elles passent par le bureau de Jacqueline

Piette, la travailleuse sociale de la prison, dont le titre de fonction exact est « éducatrice soin ». Verviers a en effet la chance de disposer d'une travailleuse de ce type ; opportunité que beaucoup de prisons n'ont pas. « *Cela aide à détendre grandement l'atmosphère dans l'établissement* », chuchote Aurélie.

Accompagnées de Jacqueline Piette, les deux jeunes femmes empruntent ensuite une longue série de volées d'escaliers jusqu'à une pièce où l'on pénètre en passant par un portique composé de barreaux. L'endroit est aménagé de manière spartiate, agrémenté tout au plus de quelques tables disposées en carré et, dans le coin d'un mur, de deux tables de ping-pong repliées. Un peu plus loin, un frigo ronronne doucement. « *Tu vois, c'est ici qu'ont lieu à peu près toutes les activités, explique Sophie. Plus loin, derrière cette porte, il y a une petite kitchenette grâce à laquelle nous faisons les animations cuisine.* » Notre conversation est interrompue par les détenus, qui font leur entrée dans la pièce. Ils sont quatre aujourd'hui, un chiffre qui semble décevoir Aurélie, habituée à les voir plus nombreux. « *L'un d'eux est venu me voir les menottes aux mains ce matin en me disant «Tu comprendras qu'aujourd'hui je ne peux pas venir»* », explique Jacqueline, en rigolant à moitié, à propos d'un détenu qui a l'habitude de participer aux activités et que l'on emmenait ce matin pour être interrogé à l'extérieur de la prison.

Quoi qu'il en soit, tout le monde s'assied autour de la table. Les détenus ont l'air heureux d'être là, mais aussi préoccupés pour certains. Il faut dire que, comme nous l'apprendrons peu après, la plupart d'entre eux sont des prévenus ou des condamnés qui ont fait appel, tous en attente d'un verdict. Un espoir qui fait vivre, mais qui, une fois déçu, peut aussi faire très mal,

comme pour Marc (NDLR : nom d'emprunt) qui vient de voir confirmée sa condamnation pour cinq ans. « *Je réalise que j'ai fait quelque chose de mal, mais cinq ans, c'est beaucoup tout de même* », se plaint-il. Après ce témoignage et l'expression de l'émotion engendrée, Aurélie recentre la discussion sur le stress et l'animation peut se poursuivre.

Celle-ci débute en demandant aux détenus de mettre une émotion sur leur état du jour. Pas toujours facile, mais chacun y arrive avant qu'Aurélie et Sophie ne se lancent dans la description de ce qu'est le stress, de sa manifestation physique aux symptômes, positifs ou négatifs, qu'il peut engendrer. Un sujet utile à en croire les détenus, dont l'un d'entre eux nous dira « *se sentir agressé en permanence en prison. Au bout d'un moment, tu deviens dingue. Dehors, je ne fumais pas d'herbe, je déteste ça. Mais ici, je fume pour me calmer...* »

Aurélie et Sophie se font le plus didactique possible. Il faut dire que le niveau de connaissance semble varier d'un détenu à l'autre, il convient donc d'intéresser tout le monde sans lâcher personne. Et surtout, il faut rattacher toute cette théorie aux questions de santé (ce qu'engendre le stress, son impact sur la santé) et au vécu des détenus. Pour ce faire, les deux travailleuses utilisent des outils interactifs, comme des tests à réaliser soi-même. Après une heure, les participants sont également invités à s'asseoir en rond alors qu'Aurélie et Sophie dévoilent une série d'exercices et d'outils censés les aider à se détendre. Certains sont classiques, comme les huiles essentielles ou les petits instruments permettant de se masser soi-même. D'autres le sont moins, à l'image de l'exercice du « bûcheron » consistant à crier un bon coup en mimant un coup de hache ou bien du bol tibétain, sorte de récipient composé de sept métaux qui, une

fois frappé et caressé au moyen d'un morceau de bois, produit un son à l'intensité variable et, surtout, des vibrations qui peuvent avoir valeur de massage. La technique n'est pas reproductible en cellule, le bol étant interdit, mais l'activité a le mérite de faire sourire les détenus qui se détendent peu à peu au son d'une musique vaguement «new age» se diffusant depuis une petite stéréo amenée par les deux travailleuses.

Malheureusement, cet état ne durera pas puisqu'une voix vient soudainement tout interrompre. « *C'est fini* », annonce un agent. Les deux heures de l'activité sont vite passées. Après une poignée de main, les détenus s'en retournent à leur cellule. Il est l'heure de manger. En passant dans le couloir principal de l'unique aile encore en activité (les autres sont déjà vides, voire détruites), Aurélie et Sophie se font gentiment apostropher par des détenus apparemment en manque de présence féminine. « *Quand tu es ici, tu as l'impression d'être une bombe atomique* », rigole Aurélie. En approchant de la sortie, une porte attire notre attention. Et pour cause, derrière, c'est le vide. « *Ils ont déjà commencé à détruire le bâtiment. Si tu l'ouvres, tu tombes sur le ciel* », explique Jacqueline Piette. La construction se délite peu à peu. Comme nous le confirmera aussi une personne rencontrée aux toilettes et qui, avec humour, au vu de l'effritement en petits morceaux du papier censé servir d'essuie-main, répondra « *Finalement, c'est un peu comme la prison elle-même...* »

Drôle d'endroit, vraiment, que cette prison en fin de parcours où un climat étrangement apaisé semble pourtant régner malgré l'état des murs et la tension générée tant chez les détenus que chez les agents, par le futur déménagement. Un climat auquel les travailleuses et les travailleurs du SES ne sont sûrement pas étrangers...

PROSPECTIVE : UNE HISTOIRE DE SUBSIDES

Un des enjeux concernant le SES est somme toute assez classique pour le secteur du social : les subsides. Répartis entre la Communauté française et la Région wallonne pour ce qui concerne les Rencontres mieux-être, les subsides représentent une question cruciale pour le SES. « Nous avons fait nos preuves, mais ce n'est pas une garantie. Ce qui est assez insécurisant », explique Anne-France qui note que la recherche de financements est réellement « chronophage » au point de parfois presque empiéter sur la présence sur le terrain. « *Nous faisons parfois des rapports d'activité et d'évaluation de programme à tire-larigot* », déplore également Marie.

Une insécurité qui, combinée aux lourdeurs du travail évoquées plus haut, engendre parfois un certain turn-over dans la composition de l'équipe. « Il y a parfois des inquiétudes d'évolution de carrière », note Marie. Une situation qui engendre « une certaine frustration et peu de sûreté d'emploi », d'après Maud qui explique ainsi que la structure est parfois contrainte de chercher des fonds ailleurs, comme en organisant des diffusions de films.

POUR EN SAVOIR PLUS

Contacts

SERVICE ÉDUCATION POUR LA SANTÉ ASBL

Chaussée de Waremme, 139 à 4500 Huy

Tél. : 085 21 25 76

Courriel : ses.asblhuy@scarlet.be

www.ses-asbl.be

LA LECTURE DE CE CAHIER VOUS DONNE ENVIE DE RÉAGIR?

Labiso.be est un espace interactif. Sur le site Internet www.labiso.be, vous trouverez un forum qui vous permettra de déposer vos impressions de lecture. Réactions à chaud ? Avis divergeant sur une idée défendue par cette expérience ? Projets semblables à mettre également en évidence ? Liens à faire avec l'actualité ? Témoignage ?

N'hésitez pas. Le micro vous est ouvert...

Le laboratoire des innovations sociales et de santé c'est :

→ **ÉCRIRE POUR DÉCRIRE SON PROJET DANS L'ACTION SOCIALE ET LA SANTÉ**

Présenter son action au-delà d'un rapport d'activités, d'un dossier de subvention ou d'une prise de parole publique, c'est une manière de se positionner autrement par rapport à l'extérieur, de décrire ses pratiques professionnelles sous un autre jour. C'est aussi s'extirper du quotidien et prendre le temps de la réflexion : qui est-on, que fait-on, quel sens a l'action ?

L'équipe de journalistes de Labiso propose cette démarche d'écriture voire même de co-écriture. Concrètement, en fonction des attentes et de la disponibilité des équipes, plusieurs scénarios peuvent naître de la rencontre avec un journaliste spécialisé. Rédaction par nos soins sur base d'entretiens et de documents, accompagnement dans l'écriture d'un membre de l'équipe

tenté par le travail, écriture à quatre, huit ou douze mains, mise en valeur de productions internes... Tout est possible.

→ **ÉDITER DANS UNE COLLECTION DE LIVRES NUMÉRIQUES**

Avec Labiso, la démarche d'écriture se prolonge et se matérialise en une publication d'un livre numérique, partie d'une collection de « cahiers ». Ces petits bouquins, téléchargeables gratuitement sur Internet, peuvent être imprimés, lus à l'écran, compulsés à l'envi. La Toile offre l'avantage d'occuper un espace d'expression et de visibilité aux possibilités infinies. Les cahiers numériques sont recyclables sur n'importe quel site web et d'une formule plus souple que les éditions papier. Même si l'accès aux nouvelles technologies et à Internet n'est pas encore égal pour tous, investir cet espace d'expression c'est aussi être au plus près des nouvelles réalités sociales, des nouveaux besoins, des nouvelles formes de pauvreté

→ **ÉCHANGER POUR S'INSPIRER, DÉCLOISONNER, INNOVER**

L'ambition est là : favoriser l'échange sur les pratiques et le décloisonnement entre professionnels, stimuler les démarches innovantes. Une fois sur la Toile, les effets des « cahiers » sont entre les mains des équipes et des lecteurs. Si les équipes ont trouvé intérêt à faire le point, ont modifié leurs pratiques ou déterminé un nouveau projet..., les lecteurs eux, peuvent faire des liens entre différents types d'interventions, s'interroger sur les modèles et, nous le souhaitons, s'interpeller les uns les autres. C'est en tout cas loin des codes de « bonnes pratiques », des grandes » messes institutionnelles, que Labiso propose le premier terme de l'échange.

→ **LABISO CELA PEUT AUSSI ÊTRE :**

Certains services, certaines associations ont fait le pari de l'Internet comme outil de visibilité, de travail en réseau, d'échanges sur les pratiques. Ils sont conscients des énormes possibilités que leur offre la Toile : devenir émetteur/producteur et non plus seulement consommateur/récepteur.

Le recours aux nouvelles technologies de la communication est conçu ici comme un outil au service du travail social et de ses travailleurs.

Si la démarche de Labiso montre des effets très positifs, elle est aussi de celles qui nécessitent une adaptation continue, un questionnement permanent, notamment du fait du support qui la sous-tend. Un support, l'Internet, dans lequel il est intéressant que les professionnels de terrain des secteurs de l'aide aux personnes investissent pour l'alimenter de contenus pertinents et mobilisateurs.

CONTACTS LABISO :

labiso@texto.be

Tél. : 02 541 85 36

La collection est une initiative de l'asbl Texto en collaboration avec l'agence Alter où les tâches rédactionnelles sont coordonnées par Marinette Mormont. Ce cahier a été rédigé par Julien Winkel. Il a été achevé en juillet 2013.

Crédits illustrations :
Service éducation pour la santé

LE SERVICE ÉDUCATION POUR LA SANTÉ (SES)

Promouvoir la santé en milieu carcéral



Les détenus, souvent oubliés, touchés par des maladies transmissibles, le stress... Leurs conditions de vie difficiles ont notamment un impact en termes d'hygiène et d'alimentation. Le Service éducation pour la santé (SES) se consacre aujourd'hui à la santé en milieu carcéral.

UNE INITIATIVE DE



EN PARTENARIAT AVEC

Agence Alter
■■■■■

Labiso
LABORATOIRE DES INNOVATIONS SOCIALES ■